

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/66

11 décembre 1996

(96-5253)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: espagnol

ESPAGNE

Déclaration de S.E. M. Rodrigo de Rato y Figaredo
Deuxième Vice-Président, Ministre de l'économie et des finances

Tout d'abord, permettez-moi de remercier le gouvernement et les citoyens de Singapour de leur accueil chaleureux et de l'excellente organisation dont nous bénéficions pour cette Conférence.

C'est pour moi un honneur de participer à la première Conférence ministérielle de l'OMC qui consacre cette organisation comme instance de négociations commerciales et comme administratrice d'un système commercial multilatéral reposant sur des règles et des disciplines convenues.

A cet égard, je tiens à féliciter Renato Ruggiero et le Secrétariat de l'OMC pour l'excellent travail qu'ils ont accompli au cours des deux dernières années.

La libéralisation des échanges ainsi que la réduction ou l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires se sont traduites par une augmentation des courants d'échanges et ont stimulé la croissance économique, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Ce système fondé sur des règles offre en outre un cadre sûr, stable et prévisible pour le commerce international, comme le réclament les entreprises de nos pays.

Dès son accession au GATT en 1963, l'Espagne s'est engagée dans ce processus de libéralisation. A cet égard, je tiens à souligner l'effort qu'a déployé le gouvernement espagnol pour libéraliser le secteur des télécommunications dans le cadre de son vaste programme de réformes structurelles.

Notre expérience démontre que l'intégration régionale est un bon moyen de parvenir à un niveau plus élevé de liberté commerciale, ce qui complète utilement le système général incarné par l'OMC. A cet égard, nous sommes très heureux des initiatives en cours en Amérique latine, qui tendent vers une plus grande intégration.

Nous estimons qu'il est très important que tous les Membres appliquent collectivement les accords de l'OMC et nous espérons que la Conférence donnera un nouvel élan à ce processus pour qu'il continue sur la bonne voie, en palliant si nécessaire ses insuffisances et ses carences. La crédibilité du système négocié à Marrakech repose sur l'observation rigoureuse de ce qui a été convenu, notamment en ce qui concerne les délais et l'ampleur des travaux qu'il faut mener à bien en faisant des concessions mutuelles. Tous les éléments de ce programme semblent converger vers un nouveau processus en l'an 2000.

